

Biodiversité et développement en Outaouais : vers des choix durables

6 au 8 octobre 2010, Gatineau

Résumé des conférences et biographies

Colloque organisé par :



En collaboration avec :



Avec l'appui financier de :



Table des matières

Jour 1 6 octobre.....	4
Bloc 1 : Enjeux liés à la biodiversité et aux espèces menacées ou vulnérables	4
La biodiversité en sursis. De Manaus à Gatineau	4
Michel Lebœuf, <i>rédacteur en chef de la revue Nature sauvage</i>	4
Portrait de la diversité biologique en Outaouais – « Ze » région biodivertissante au Québec!.....	5
Yohann Dubois et Isabelle Gauthier, <i>ministère des Ressources naturelles et de la Faune.....</i>	5
Parc du Sault-des-Chats de Pontiac et Refuge faunique du Grand marais de Bristol - l'arrimage de deux projets structurants	6
Marc Fortin, <i>Centre local de développement des Collines-de-l'Outaouais</i> , et Daniel Toussaint, <i>ministère des Ressources naturelles et de la Faune</i>	6
Écosystèmes, biodiversité et économie : mariage de raison	7
Réjean Dumas, <i>ministère des Ressources naturelles et de la Faune.....</i>	7
Bloc 2 (2 thèmes en parallèle)	8
Thème 1 : Territoire urbanisé et biodiversité et espèces menacées ou vulnérables	8
Défis du maintien de la biodiversité en milieu urbain : le cas de la rainette faux-grillon de l'Ouest	8
Daniel Toussaint, <i>ministère des Ressources naturelles et de la Faune.....</i>	8
Outils réglementaires et urbanistiques à la disposition des municipalités.....	9
Jean-François Girard, <i>Centre québécois du droit de l'environnement.....</i>	9
La biodiversité dans la région de l'Outaouais : la contribution de la Commission de la capitale nationale	9
Madeleine Demers, <i>Commission de la capitale nationale.....</i>	9
Thème 2 : Forêts et biodiversité et espèces menacées ou vulnérables.....	10
L'aménagement forestier comme outil de gestion et de restauration de la biodiversité en forêt feuillue tempérée.....	10
Frédéric Doyon et Vincent McCullough, <i>Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue.....</i>	10
Le rôle des certifications dans la conservation de la biodiversité forestière en Outaouais.....	11
Éric Forget, <i>Nova Sylva.....</i>	11
Cohabiter avec la tortue des bois.....	12
Mathieu Wéra-Bussière, <i>Groupement agro-forestier Lotbinière Mégantic</i>	12

Jour 2 | 7 octobre..... 13

Bloc 3 (2 thèmes en parallèle) 13

Thème 1 : Territoire rural, biodiversité et espèces menacées ou vulnérables 13

Le parc national de Plaisance : un exemple de protection et de mise en valeur du milieu naturel, au cœur d'une région urbanisée et agricole..... 13

Jean-François Houle, *Parc national de Plaisance* 13

Cinq années d'effort pour mettre en valeur la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole..... 13

Claude Grondin, *Fondation de la faune du Québec* 13

Projets en collaboration avec le milieu pour assurer le maintien de la biodiversité et des espèces menacées ou vulnérables..... 14

André Michaud, *Canards illimités* 14

Thème 2 : Espèces exotiques envahissantes, biodiversité et espèces menacées ou vulnérables ..15

Les espèces exotiques envahissantes : une préoccupation pour la biodiversité de l'Outaouais 15

Henri Fournier et Milaine Saumur, *ministère des Ressources naturelles et de la Faune*..... 15

Initiatives et démarches de l'Agence de bassin versant des 7 pour prévenir la progression des espèces aquatiques envahissantes..... 16

Jean-Philippe Harnois, *Agence de bassin versant des 7* 16

Agrile du frêne, espèce exotique envahissante : une menace pour la ressource frêne et la biodiversité 17

Jacques Audette, *Agence canadienne d'inspection des aliments*..... 17

Jour 1 | 6 octobre

Bloc 1 : Enjeux liés à la biodiversité et aux espèces menacées ou vulnérables

La biodiversité en sursis. De Manaus à Gatineau

Michel Lebœuf, *rédacteur en chef de la revue Nature sauvage*

Résumé

De la forêt tropicale à l'érablière; de Manaus, en Amazonie, à Gatineau, en Outaouais, partout le même constat : la crise de la biodiversité est planétaire. Morcellement et dégradation des habitats, introduction d'espèces exotiques, surexploitation des ressources : la liste des causes qui minent le capital naturel est longue. Pourtant, et à de multiples échelles (celles des gènes, des espèces et des écosystèmes), cette richesse biologique nous rend de précieux services. Elle nous alimente (viande sauvage, produits de la mer, végétaux de culture), nous fournit des matériaux pour nous loger (le bois), nous vêtir (le coton, le caoutchouc) et elle nous soigne (les deux tiers des molécules pharmaceutiques viennent des plantes sauvages). Sans compter les services indirects qu'elle nous rend en filtrant l'air et l'eau, par exemple. Le Québec (et en particulier la région de l'Outaouais) est riche de sa biodiversité. Une richesse étonnante, qui mérite d'être mieux connue et protégée.

Michel Leboeuf

Vulgarisateur scientifique, Michel Lebœuf est détenteur d'un baccalauréat en communications de l'Université Laval et d'une maîtrise en sciences biologiques de l'Université du Québec à Montréal.

Il a œuvré dans un laboratoire de recherche en écologie forestière (au sein du Centre d'étude de la forêt, à l'UQAM), et concentre, depuis plusieurs années déjà, ses activités professionnelles dans le secteur des médias et de l'édition. Son travail journalistique en sciences naturelles a été primé à l'échelle nationale. Ex-rédacteur en chef du magazine *QuébecOiseaux*, il est l'actuel rédacteur en chef du magazine *Nature sauvage*. Il agit, sur une base bénévole cette fois, à titre de secrétaire de l'Institut québécois de la biodiversité. Auteur de nombreux articles et d'une douzaine de livres documentaires sur la flore et la faune, d'essais et d'œuvres de fiction, il a publié, en mars 2010, *Nous n'irons plus au bois*, un essai sur la biodiversité du Québec.

Portrait de la diversité biologique en Outaouais – « Ze » région biodivertissante au Québec!

Yohann Dubois et Isabelle Gauthier, *ministère des Ressources naturelles et de la Faune*

Avec la participation de Line Couillard, ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, et d'Annie Lévesque, ministère des Ressources naturelles et de la Faune

Résumé

À l'échelle du Québec, l'Outaouais est la région qui abrite la plus grande diversité biologique grâce à sa position méridionale ainsi qu'à l'étendue et à la diversité de ses habitats naturels. De façon générale, le terme biodiversité réfère à la diversité présente au sein des espèces et entre espèces, ainsi qu'à la diversité des écosystèmes. Dans cette présentation, des éléments distinctifs de la diversité des espèces et des écosystèmes seront exposés pour cinq grands types d'habitats présents en Outaouais, soit les forêts, les champs, les milieux humides, les plans d'eau et les alvars. Une attention particulière sera portée aux espèces à statut précaire répertoriées dans le Centre de données sur le patrimoine naturel du Québec (CDPNQ). Enfin, un survol de l'action du gouvernement québécois concernant les espèces en situation précaire sera réalisé en présentant les processus de désignation et de rétablissement, ainsi que les équipes de rétablissement actives en Outaouais.

Yohann Dubois

Yohann Dubois a complété une maîtrise, à l'Université de Sherbrooke, sur l'écologie thermique et la sélection d'habitats chez la tortue des bois en Estrie. Il est biologiste et contractuel pour le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF) depuis 2006 à titre de coordonnateur des équipes de rétablissement des tortues du Québec et de la rainette faux-grillon au Québec. Il est également contractuel pour Conservation de la nature Canada – région du Québec depuis 2008 à titre de chargé de projet pour l'acquisition de connaissances et la protection de la tortue mouchetée en Outaouais. M. Dubois est membre du Réseau pour la conservation des amphibiens et reptiles au Canada (RECCAR) et a participé à plusieurs congrès et ateliers traitant de la recherche et de la conservation des amphibiens et reptiles au Canada.

Isabelle Gauthier

Isabelle Gauthier est détentrice d'un baccalauréat en biologie et d'une maîtrise en gestion de la faune et de ses habitats de l'Université du Québec à Rimouski. Elle a notamment travaillé à l'estimation de la visibilité aérienne lors d'inventaires photographiques de la population de béluga du Saint-Laurent. Elle travaille pour le MRNF depuis 2001 et elle est actuellement coordinatrice provinciale des espèces fauniques menacées et vulnérables. Ses principales tâches consistent à coordonner les activités concernant la désignation légale et le rétablissement des espèces fauniques en situation précaire (menacées et vulnérables, ou susceptibles d'être ainsi désignées) afin d'assurer leur protection.

Annie Lévesque

Annie Lévesque a obtenu un baccalauréat en biologie de l'Université Laval en 2002. Lors de ses études, elle a travaillé pour le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec,

Colloque Biodiversité et développement en Outaouais : vers des choix durables

ainsi qu'au Centre de foresterie des Laurentides. Depuis 2003, elle travaille au MRNF où elle a été impliquée dans plusieurs dossiers en rapport avec les espèces en situation précaire, notamment la production du rapport de situation sur la chauve-souris rousse et le plan de rétablissement de l'aigle royal. Depuis cinq ans, elle est responsable du volet faunique au CDPNQ pour le MRNF, assurant la planification des travaux, la coordination du personnel, le développement et le maintien du partenariat ainsi que la documentation du système d'information du CDPNQ. Elle a récemment été nommée représentante du Québec sur le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC).

Line Couillard

Line Couillard a complété un baccalauréat en biologie ainsi qu'une maîtrise en écologie végétale à l'Université Laval. Après avoir travaillé comme consultante en environnement et dans le domaine de la vulgarisation scientifique, elle a été engagée au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) pour mettre en œuvre le volet « flore » de la *Loi sur les espèces menacées ou vulnérables*. Dans le cadre de ce travail, elle a coordonné le processus de désignation d'une soixantaine de plantes vasculaires et de 50 habitats floristiques. Elle est auteure et co-auteure de nombreux documents portant sur la flore menacée ou vulnérable du Québec, dont un guide d'identification des plantes rares du Québec méridional. Elle supervise de surcroît les activités du CDPNQ en ce qui concerne la flore et les communautés végétales.

Parc du Sault-des-Chats de Pontiac et Refuge faunique du Grand marais de Bristol - l'arrimage de deux projets structurants

Marc Fortin, *Centre local de développement des Collines-de-l'Outaouais*, et Daniel Toussaint, *ministère des Ressources naturelles et de la Faune*

Résumé

La présentation démontrera comment deux projets initiés séparément, avec des objectifs distincts, se rejoignent pour maintenir la biodiversité et tirer parti de différentes manières de sa valeur.

Le parc du Sault-des-Chats serait situé sur les rives de l'Outaouais à moins d'une heure à l'ouest des centres urbains, et il marie de magnifiques paysages à de riches vestiges historiques. Il émane de la collaboration des municipalités de Bristol et de Pontiac, des MRC et des CLD de Pontiac et des Collines-de-l'Outaouais, et de la CRÉO. Ce parc aura l'effet d'un levier de développement économique pour le secteur qui est présentement dévitalisé. La création du parc marque une volonté ferme de protection et de mise en valeur des milieux naturels. Il offrira une expérience de récréation de plein air sur terre et sur la rivière, tout en sensibilisant les visiteurs à l'histoire et à la richesse de la biodiversité unique du lieu dans un concept basé sur 3 zones : le COEUR DU PARC à l'est ; la ZONE NATURE à l'ouest ; et la ZONE FLUVIALE qui relie les zones du parc.

Le parc devra s'arrimer avec un autre projet, celui de refuge faunique, proposé par le MRNF dans le secteur qui présente la plus haute biodiversité et qui correspond en gros à la ZONE NATURE. On y a répertorié 65 espèces floristiques et 23 espèces fauniques menacées ou vulnérables, dont 4 espèces de tortues et 4 espèces de couleuvres.

Colloque Biodiversité et développement en Outaouais : vers des choix durables

En s'assurant que la mise en place d'un parc à vocation récréotouristique tienne compte des habitats essentiels pour le maintien d'une riche biodiversité, on montrera comment les valeurs écologique, économique et sociale d'un milieu exceptionnel peuvent se conjuguer dans un projet de développement durable.

Marc Fortin

Marc Fortin est né en 1961 à Hull. Il détient d'un baccalauréat. ès sciences sociales, spécialisation en sciences du loisir avec concentration en tourisme de l'Université d'Ottawa et un diplôme d'études supérieures en développement culturel local et régional de l'Université Laval.

Il travaille depuis 1998 au CLD des Collines-de-l'Outaouais à titre d'agent de développement culturel et touristique. Il coordonne entre autres les travaux de la commission culturelle de la MRC des Collines-de-l'Outaouais qui a récemment élaboré et adopté sa Politique culturelle. La création du Parc du Sault-des-Chats de Pontiac est d'ailleurs une priorité de développement de cette politique. Outre le projet de Parc du Sault-des-Chats de Pontiac, plusieurs dossiers de développement lui sont assignés dans l'ouest de la MRC des Collines-de-l'Outaouais tels que le développement du sentier de Pontiac qui fera le lien entre la piste cyclable PPJ et le sentier des Voyageurs à Gatineau (route Verte) et la modernisation du traversier de Quyon.

M. Fortin est un adepte d'activités de plein air en famille et de sorties culturelles. Il occupe d'ailleurs ses temps libres au sein de différentes formations musicales de l'Outaouais.

Daniel Toussaint

Biologiste à la Direction de l'expertise Faune-Forêts du MRNF, Daniel Toussaint travaille depuis 28 ans dans le domaine de la gestion de la faune et de ses habitats en Outaouais. Il coordonne les dossiers régionaux reliés à la biodiversité, notamment ceux qui concernent les espèces fauniques en situation précaire, la création de refuges fauniques, la protection de l'avifaune et de l'herpétofaune et la gestion intégrée des ressources faune-forêt. Il est président de l'Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec et membre des groupes de mise en œuvre du rétablissement pour la pie-grièche migratrice et les tortues mouchetée et musquée. Il fait également le suivi des études d'impact des grands projets régionaux sur l'environnement et prépare des plans de restauration pour les habitats aquatiques dégradés.

Écosystèmes, biodiversité et économie : mariage de raison

Réjean Dumas, *ministère des Ressources naturelles et de la Faune*

Résumé

Dans le sud de la région de Lanaudière, les milieux naturels sont en forte diminution en raison de la croissance urbaine et de l'intensification de l'agriculture. Face à cette situation, les instances régionales du MRNF et du MDDEP ont élaboré une approche visant à maintenir un nombre significatif d'écosystèmes pour contribuer aux objectifs québécois en matière de biodiversité et pour répondre aux besoins des citoyens. Sur la base de critères issus d'autres expériences et de la nôtre, les deux ministères ont identifié 30 écosystèmes prioritaires et élaboré pour chacun de ces écosystèmes des plans de conservation et de mise en valeur. Sur la base de deux exemples – le bassin versant du ruisseau de Feu et les tourbières de Lanoraie –

les intervenants examinent comment l'action gouvernementale, régionale et locale, jumelée à celle d'organismes compétents, peut apporter des solutions au déclin des milieux naturels et de la biodiversité dans le Québec habité.

Réjean Dumas

Réjean Dumas est titulaire d'un baccalauréat en biologie comportant une spécialisation en écologie de l'Université McGill. Il a consacré dix années à des travaux en gestion de la faune en milieu nordique à l'emploi de la Société Makivik, au Centre de recherche du Nunavik. Il compte également cinq ans d'expérience à titre de gestionnaire au sein du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Il travaille maintenant depuis 15 ans sur la gestion de la faune, en conservation et restauration d'habitats, dans la plaine du Saint-Laurent, particulièrement dans la région de Lanaudière.

Bloc 2 (2 thèmes en parallèle)

Thème 1 : Territoire urbanisé et biodiversité et espèces menacées ou vulnérables

Défis du maintien de la biodiversité en milieu urbain : le cas de la rainette faux-grillon de l'Ouest

Daniel Toussaint, *ministère des Ressources naturelles et de la Faune*

Résumé

Désignée espèce vulnérable au Québec et menacée au Canada, la rainette faux-grillon de l'Ouest n'est présente, au Québec, qu'en Outaouais et en Montérégie. L'étalement urbain constitue la principale cause de la régression constante des populations de cette petite grenouille observée ces dernières décennies dans la couronne sud de Montréal et à Gatineau. Le caractère peu « sexy » des habitats qu'elle fréquente (étangs temporaires et friches ouvertes) et leur forte valeur foncière rendent leur protection difficile. Les outils légaux et administratifs sont mal adaptés à la protection de ses habitats. Sans compter que le réchauffement climatique pourrait faire disparaître les mares peu profondes où elle pond ses œufs. Y a-t-il un avenir pour la rainette au Québec? Doit-on sacrifier les quelques populations urbaines qui subsistent? Le cas de la rainette faux-grillon est peut-être la meilleure illustration du dilemme entre développement et protection de la biodiversité en milieu urbain.

Daniel Toussaint

Biologiste à la Direction de l'expertise Faune-Forêts du MRNF, Daniel Toussaint travaille depuis 28 ans dans le domaine de la gestion de la faune et de ses habitats en Outaouais. Il coordonne les dossiers régionaux reliés à la biodiversité, notamment ceux qui concernent les espèces fauniques en situation précaire, la création de refuges fauniques, la protection de l'avifaune et de l'herpétofaune et la gestion intégrée des ressources faune-forêt. Il est président de l'Équipe de rétablissement de la rainette faux-grillon de l'Ouest au Québec et membre des groupes de mise en œuvre du rétablissement pour la pie-grièche migratrice et les tortues mouchetée et musquée. Il fait également le suivi des études d'impact des grands projets

Colloque Biodiversité et développement en Outaouais : vers des choix durables

régionaux sur l'environnement et prépare des plans de restauration pour les habitats aquatiques dégradés.

Outils réglementaires et urbanistiques à la disposition des municipalités

Jean-François Girard, *Centre québécois du droit de l'environnement*

Résumé

Sujet de préoccupation relativement nouveau des administrations municipales au Québec, la protection des milieux naturels – humides ou boisés – soulève des enjeux de plus en plus fréquents au sein des collectivités locales. Les municipalités apparaissent en effet placées sur la ligne de front en matière d'environnement, en général, et de conservation, en particulier. Or, en cette dernière matière, les lois municipales offrent un arsenal impressionnant d'outils permettant aux pouvoirs municipaux d'intervenir en faveur de la conservation des milieux naturels sur leur territoire. Pourtant, ces outils restent relativement peu connus et peu utilisés.

Jean-François Girard

Biologiste et avocat spécialisé en droit de l'environnement et en droit municipal, Jean-François Girard pratique au sein du cabinet d'avocats *Dufresne Hébert Comeau* où il offre, depuis 2002, une expertise particulière aux municipalités qui désirent relever les défis du développement durable et qui veulent améliorer la qualité du milieu de vie de leurs citoyens. M^e Girard est également président du conseil d'administration du *Centre québécois du droit de l'environnement* (CQDE). Il y fut employé, responsable du secteur *Conservation et biodiversité*, de septembre 1998 à janvier 2002.

En plus de publier des articles dans des revues spécialisées, il présente régulièrement des conférences et des séminaires de formation aux élus et aux groupes de citoyens dans les domaines du droit et de l'environnement. Il est d'ailleurs un conférencier régulier des Ateliers de conservation où il présente annuellement une conférence sur les développements récents en droit de la conservation.

La biodiversité dans la région de l'Outaouais : la contribution de la Commission de la capitale nationale

Madeleine Demers, *Commission de la capitale nationale*

Résumé

La région de la capitale du Canada couvre un territoire de plus de 4700 km², des deux côtés de la rivière des Outaouais. Le patrimoine naturel est vaste et varié et comprend 28 écosystèmes et habitats de grande valeur.

La Commission de la capitale nationale (CCN), instituée en 1959, a un mandat de planification et de gestion de ses actifs au bénéfice de l'ensemble de la population, dans une optique affirmée de conservation. Elle a aussi pour mandat d'animer la capitale et de mieux la faire connaître.

Colloque Biodiversité et développement en Outaouais : vers des choix durables

Les principes directeurs de développement durable, de résilience et de qualité de vie encadrent la planification de la CCN, qui comprend un volet important relatif à la conservation et à la mise en valeur des milieux naturels de la région. Les grandes décisions d'utilisation du sol doivent être conséquentes avec la stratégie environnementale de la CCN : Bâtir une capitale plus verte.

Trois plans importants sont actuellement en cours d'élaboration ou de révision : le Plan Horizon 2067, révision du Plan de la capitale du Canada de 1999, les plans directeurs des terrains urbains (en cours d'élaboration), et de la Ceinture de verdure (en révision). Le plan directeur du Parc de la Gatineau a été adopté en 2005.

La présentation portera sur les intentions et les actions de planification pouvant contribuer au maintien de la biodiversité sur le territoire outaouais.

Madeleine Demers

Madeleine Demers obtient son baccalauréat en architecture de l'Université Laval en 1975 et elle est détentrice d'une maîtrise en aménagement du territoire et développement régional de l'Université Laval depuis 1995. Mme Demers exerce les fonctions de planificatrice principale à la Commission de la capitale nationale, au sein de la Section planification et transport. Elle travaille notamment au Plan Horizon 2067 : tracer l'avenir de la capitale du Canada au 21^e siècle, et elle participe également à l'initiative conjointe « Choisir notre avenir » des villes d'Ottawa et de Gatineau et de la CCN.

Thème 2 : Forêts et biodiversité et espèces menacées ou vulnérables

L'aménagement forestier comme outil de gestion et de restauration de la biodiversité en forêt feuillue tempérée

Frédéric Doyon et Vincent McCullough, *Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue*

Résumé

Sous le nouveau paradigme de l'aménagement écosystémique, les écosystèmes forestiers aménagés contribuent activement au maintien de la biodiversité dans une stratégie intégrée de conservation. Nous présentons les principaux enjeux de conservation de la biodiversité qui sont associés à l'aménagement des forêts de l'Outaouais tant à l'échelle du peuplement qu'à l'échelle du paysage.

Pour l'identification de ces enjeux, deux approches sont combinées afin de comparer les conditions des forêts naturelles à celles des forêts aménagées. Une première approche utilise les archives décrivant les états de la forêt avant que l'homme ne l'altère, ainsi que la caractérisation d'écosystèmes anciens toujours présents dans le paysage. Des résultats récents montrent que la composition et la structure des forêts de l'Outaouais étaient très différentes avec l'industrialisation de la récolte, au début du 19^e siècle. Deuxièmement, l'approche des Grands Écosystèmes (GÉ) permet aussi d'identifier les carences potentielles en décrivant les états potentiels naturels. Ceux-ci découlent de la connaissance de la proportion en perturbations catastrophiques, intermédiaires et en trouées du régime de perturbations naturelles qui est associé à chacun des GÉ. Combinées à la cartographie des GÉ, ces

Colloque Biodiversité et développement en Outaouais : vers des choix durables

connaissances permettent d'établir des cibles de rétablissement de la composition, de la structure et de la proportion dans les différents stades de développement par chacun des GÉ. Sur la base du fonctionnement des perturbations naturelles et de leurs effets sur les écosystèmes forestiers, nous présentons aussi les pratiques sylvicoles qui permettent de restaurer les attributs naturels des forêts qui résultent notamment de ces perturbations. Une expérience en cours de traitement sylvicole ayant des objectifs de restauration écologique est présentée comme exemple.

Frédéric Doyon

Frédéric Doyon est professeur en écologie forestière à l'Université du Québec en Outaouais et directeur scientifique à l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue. Diplômé en aménagement forestier de l'Université Laval (1989), il a complété une maîtrise et un doctorat à l'Université de Montréal (1992) et l'UQAM (2000) respectivement durant lesquels il a acquis une expertise scientifique en écologie forestière, en aménagement et en modélisation. Ses travaux portent sur l'écologie du paysage, l'évaluation de stratégie d'aménagement forestier à l'aide d'indicateurs de développement durable, sur la dynamique naturelle de la forêt feuillue tempérée et son histoire, et sur la sylviculture et la croissance des peuplements de cette forêt. Au cours de sa carrière scientifique, il a développé une expertise significative en modélisation et ses derniers travaux en font usage pour l'évaluation des impacts des changements climatiques sur la production et sur la biodiversité des forêts. Ses travaux sont souvent réalisés en partenariat avec les utilisateurs et les gestionnaires des ressources forestières, et ainsi orientés de façon à produire des outils d'aide à la décision visant à développer des stratégies d'aménagement durable prometteuses.

Vincent McCullough

Vincent McCullough agit à titre de chercheur pour l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue. Diplômé en opérations forestières de l'Université Laval (2001), il a complété une maîtrise sur l'impact économique de la dispersion spatiale des interventions forestières (2008). M. McCullough a travaillé en tant que responsable de l'aménagement (3ans) au sein d'une coopérative forestière avant de s'intégrer à l'équipe de l'IQAFF (2006). Il s'intéresse surtout aux questions entourant l'intégration d'indicateurs de développement durable dans des modèles d'aménagement. Présentement, il poursuit ses études au doctorat à l'UQAM sous la supervision de Frédéric Doyon et Daniel Kneeshaw sur la faisabilité de l'aménagement écosystémique en forêt feuillue.

Le rôle des certifications dans la conservation de la biodiversité forestière en Outaouais

Éric Forget, *Nova Sylva*

Résumé

Le maintien de la biodiversité est reconnu comme étant un élément important de l'aménagement forestier durable et la région travaille présentement à identifier les enjeux écologiques propres aux écosystèmes de la forêt tempérée de l'Outaouais. Or, plusieurs cibles et objectifs en lien avec les enjeux écologiques à l'échelle du paysage sont déjà incorporés dans les plans d'aménagement forestier. De plus, les travaux forestiers pratiqués dans les territoires

Colloque Biodiversité et développement en Outaouais : vers des choix durables

certifiés de la région de l'Outaouais incluent déjà des mesures visant à préserver la biodiversité. À ce titre, on peut penser à la formation des travailleurs pour reconnaître et colliger l'information sur les espèces en péril, la protection accrue des milieux et habitats sensibles ou l'utilisation des saines pratiques dans la construction des chemins. La présentation exposera des exemples concrets de mesures mises en place au cours des dernières années qui contribuent au maintien de la biodiversité dans notre région.

Éric Forget

Éric Forget détient un baccalauréat en aménagement forestier et a complété une maîtrise à l'Université Laval en 1995. Il a débuté sa carrière au sein du ministère des Forêts de la Colombie-Britannique à titre de sylviculteur et responsable de la planification, avant de revenir au Québec pour occuper le poste de coordonnateur d'un projet de forêt habitée en Estrie. En 2000, il s'est joint à l'équipe de l'Institut québécois d'aménagement de la forêt feuillue (IQAFF) à titre de chercheur où il a contribué à plus d'une trentaine de projets de recherche. Depuis 2007, M. Forget est le maître d'œuvre de l'implantation de la certification FSC sur plusieurs territoires publics et privés de l'Outaouais et des Laurentides. Il est co-fondateur de la firme d'expert-conseil Nova Sylva.

Cohabiter avec la tortue des bois

Mathieu Wéra-Bussière, *Groupement agro-forestier Lotbinière Mégantic*

Résumé

Cohabiter avec la tortue des bois est un projet de protection volontaire et d'aménagement de l'habitat de la tortue des bois qui s'est déroulé sur des terres privées de la région Chaudière-Appalaches de 2005 à 2007. Les étapes de la réalisation du projet seront présentées ainsi que les outils de sensibilisation utilisés, soit un dépliant, des cahiers du propriétaire personnalisés et une vidéo. La portée et l'« exportabilité » des outils utilisés seront également abordées.

Des aménagements de l'habitat de la tortues des bois ont été réalisés afin d'en augmenter la qualité et la diversité. Des coupes par bande dans des aulnaies, des éclaircies commerciales avec trouées, ainsi que des aménagements et de la restauration de sites de ponte sont les principales interventions réalisées.

Le projet est un exemple type de réalisations concrètes ayant bénéficié à une population ciblée, mais qui a également inspiré des projets semblables, ailleurs au Québec.

Mathieu Wéra-Bussière

En contact avec la nature depuis l'enfance, Mathieu Wéra-Bussière accorde dès lors une place prépondérante aux milieux naturels dans sa vie . Sa formation technique en aménagement cynégétique et halieutique lui a donné les outils pour mener à bien ses différents projets. Spécialisé en aménagement de la faune, il travaille constamment à augmenter la productivité faunique des habitats par des aménagements spécifiques et cela, autant pour les espèces exploitables que pour les espèces en situation précaire. À l'emploi du Groupement forestier Lotbinière-Mégantic inc. depuis plusieurs années, son principal défi est de développer chez les propriétaires de lots privés le réflexe de considérer la faune lors de la planification de leurs opérations forestières.

Jour 2 | 7 octobre

Bloc 3 (2 thèmes en parallèle)

Thème 1 : Territoire rural, biodiversité et espèces menacées ou vulnérables

Le parc national de Plaisance : un exemple de protection et de mise en valeur du milieu naturel, au cœur d'une région urbanisée et agricole

Jean-François Houle, *Parc national de Plaisance*

Résumé

La grande région de l'Outaouais est reconnue pour sa riche biodiversité et il faut reconnaître que par ses travaux, l'humain n'y est pas étranger. Mais attention : il est important de tenir compte que la biodiversité n'est pas nécessairement le gage de la santé de nos écosystèmes. Nous vous présentons ici un échantillon représentatif de la réalité de l'Outaouais : le parc national de Plaisance. Une aire protégée riche et exceptionnelle pour sa faune et sa flore où l'on tente de marier la protection du milieu naturel, l'accessibilité et... l'agriculture. Tout cela, dans le contexte où l'écotourisme connaît une croissance phénoménale : une réalité intéressante économiquement, mais à prendre au sérieux!

Jean-François Houle

Biologiste et enseignant de formation, Jean-François Houle est le responsable du service de la conservation et de l'éducation du parc national de Plaisance. Il a d'abord travaillé au département d'écotoxicologie de l'INRS-Eau, puis il a enseigné la biologie et l'écologie au secondaire. Il œuvre maintenant dans le milieu des parcs nationaux depuis 1995.

Cinq années d'effort pour mettre en valeur la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole

Claude Grondin, *Fondation de la faune du Québec*

Résumé

En 2005, la Fondation de la faune du Québec et l'Union des producteurs agricoles ont initié un programme destiné à mettre en valeur la biodiversité à l'échelle de petits bassins versants. Dix projets répartis en territoire agricole ont été sélectionnés et supportés pendant cinq ans. Plusieurs partenaires gouvernementaux et privés ont aussi contribué à la réalisation des projets.

Les principaux objectifs du programme consistaient à :

- Accroître la qualité de l'eau et la biodiversité dans les bassins versants où l'agriculture occupe plus de 50 % du territoire;

Colloque Biodiversité et développement en Outaouais : vers des choix durables

- Viser la participation d'au moins 90 % des producteurs dans chaque bassin;
- Conjuguer les efforts des agriculteurs, des intervenants environnementaux et fauniques afin de coordonner des actions bien ciblées;
- Faciliter la formation de relayeurs, l'acquisition d'un savoir-faire et le transfert de connaissances;
- Assurer le suivi des travaux et des résultats ainsi que l'application de correctifs;
- Produire un manuel de bonnes pratiques destiné aux promoteurs de projets similaires.

Grâce à la participation volontaire de près de 500 producteurs, nous avons expérimenté et développé plusieurs outils et techniques d'intervention.

Le bilan de nos efforts est très positif. Nous avons obtenu plusieurs résultats sur les plans social et technique. Concernant les résultats biologiques, nous avons noté certaines améliorations, mais nous devons poursuivre notre suivi pendant quelques années.

Afin de répondre à la demande des agriculteurs, la Fondation investira dans de nouvelles initiatives dès 2011. De plus, elle sollicitera différents partenaires pour appuyer les futurs projets en milieu agricole.

Claude Grondin

Claude Grondin est biologiste depuis 1982. Après l'obtention de son baccalauréat à l'Université de Sherbrooke, il a travaillé pour plusieurs organismes privés et gouvernementaux. À la suite de son passage au ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche et à Pêches et Océans Canada, il a développé une expertise en conservation et restauration de l'habitat du poisson. Depuis 1996, il travaille à la Fondation de la faune du Québec, notamment sur les dossiers de cours d'eau en milieu agricole, de protection de milieux humides forestiers, de faune en danger et de relève à la pêche. De 2005 à 2010, il a coordonné avec l'Union des producteurs agricoles le programme de mise en valeur de la biodiversité des cours d'eau en milieu agricole.

En 2008, il a accepté le poste de directeur des initiatives fauniques à la Fondation. Il est ainsi encore plus impliqué dans tous les projets touchant la protection et la mise en valeur de la biodiversité.

Projets en collaboration avec le milieu pour assurer le maintien de la biodiversité et des espèces menacées ou vulnérables

André Michaud, *Canards illimités*

Résumé

L'histoire de Canards Illimités (CI) au Québec est intimement liée au développement ayant eu lieu dans l'Outaouais. Elle a débuté avec les premiers aménagements de marais réalisés à Plaisance pour réduire l'impact de la construction du barrage de Carillon sur la rivière des Outaouais. Depuis ce temps, plusieurs aménagements de grands marais se sont ajoutés, servant de refuge à de nombreuses espèces qui dépendent de ces importants milieux naturels. Au cours des dernières années, un vaste programme de restauration et d'acquisition des terres et de nouveaux milieux humides, réalisé en partenariat avec le MRNF, a permis de consolider le territoire le long de la rivière des Outaouais. Ces interventions ont notamment permis de

Colloque Biodiversité et développement en Outaouais : vers des choix durables

répondre à des problématiques de dommages causés aux récoltes par les bernaches au printemps, en appliquant un plan de gestion agricole intégrant l'aménagement de prairies basses pour la bernache au printemps et de prairies hautes pour les besoins de nidification de plusieurs espèces d'oiseaux. La réserve naturelle volontaire du ruisseau Trépanier constitue un bel exemple en ce sens.

André Michaud

À l'emploi de CI depuis plus de 15 ans, André Michaud a travaillé en tant que biologiste sur une multitude de dossiers alliant la biologie, l'agronomie, la géomatique, la négociation d'ententes de conservation, la gestion et le développement de projets d'aménagement faunique. De manière plus concrète, il a été impliqué dans le développement de projets tels :

- plusieurs aménagements fauniques le long de la rivière des Outaouais, tels que les marais Deslaïches, Grenouillettes, Templeton ou du Ruisseau Trépanier;
- un plan de gestion intégrée des terres agricoles du MRNF le long la rivière des Outaouais;
- des outils d'aide à la prise de décision pour la conservation intégrée des milieux humides en milieu urbain;
- un projet de recherche sur l'impact de la grande oie des neiges sur les cultures fourragères.

Depuis maintenant cinq ans, M. Michaud travaille activement au sein d'un groupe de recherche ayant pour objectif d'approfondir les connaissances et l'impact du roseau commun (phragmites) sur les milieux humides du Québec.

Thème 2 : Espèces exotiques envahissantes, biodiversité et espèces menacées ou vulnérables

Les espèces exotiques envahissantes : une préoccupation pour la biodiversité de l'Outaouais

Henri Fournier et Milaine Saumur, *ministère des Ressources naturelles et de la Faune*

Résumé

Le début des échanges commerciaux outremer des années 1500 et 1600 a contribué à de nombreuses introductions d'espèces exotiques envahissantes (EEE) en Amérique du Nord. Les scientifiques affirment que 10 % des espèces exotiques franchissent les barrières naturelles et s'établissent sur un territoire étranger, mais que seulement 1 % auront des propriétés envahissantes. Ce taux suffit à menacer la biodiversité de plusieurs régions au Québec, dont l'Outaouais qui est un véritable joyau de richesse biologique.

Que ce soit en contextes forestier ou aquatique, ces compétiteurs des espèces indigènes peuvent se présenter sous différentes formes – végétale ou animale, vertébrée ou invertébrée, microscopique ou macroscopique – en plus d'être parasites ou vecteurs d'agents pathogènes. Leur présence a des répercussions autant sur le milieu naturel que sur le plan socio-économique. D'ailleurs, selon l'Union mondiale pour la nature, les EEE constituent la deuxième menace la plus importante pour la biodiversité, après la destruction de l'habitat. Il importe ainsi de cibler leurs voies d'entrées et les moyens de propagation, de cerner les envahisseurs

Colloque Biodiversité et développement en Outaouais : vers des choix durables

et d'éviter leur introduction. Les principes qui permettent de limiter les dommages causés par les EEE sont en effet la prévention, la détection précoce des envahisseurs potentiels et l'intervention rapide, tout en assurant une gestion pour contenir celles déjà établies. En Outaouais, où en sommes-nous dans cette lutte contre les espèces exotiques envahissantes?

Henri Fournier

Diplômé en biologie de l'Université du Québec à Montréal, Henri Fournier est à l'emploi de la direction générale de l'Outaouais du MRNF depuis plus de 30 ans. Il coordonne les dossiers régionaux reliés à la gestion de la faune aquatique et de son habitat, de la pêche sportive et commerciale, de même que la gestion du touladi à l'échelle nationale. Il est membre de diverses équipes de rétablissement et groupes de travail québécois et canadiens traitant de la situation d'espèces dont l'esturgeon jaune, l'anguille d'Amérique, les cyprins et petits percidés, ainsi que de la problématique des espèces aquatiques exotiques. Il représente aussi le Ministère sur divers comités en lien avec le plan québécois d'intervention sur les algues bleu-vert.

Initiatives et démarches de l'Agence de bassin versant des 7 pour prévenir la progression des espèces aquatiques envahissantes

Jean-Philippe Harnois, *Agence de bassin versant des 7*

Résumé

La région de l'Outaouais compte une gamme de plans et cours d'eau de qualité (lacs, rivières, ruisseaux et réservoirs). Cette richesse, représentée par une variété de paysages, de plantes, de poissons, d'amphibiens, d'oiseaux et d'insectes, est directement affectée par une problématique de plus en plus présente, les espèces exotiques envahissantes. Ainsi, en 2009, l'Agence de bassin versant des 7 (regroupant sept rivières : Blanche ouest, Coulonge, Dumoine, Gatineau, Noire, Quyon et une partie de celle des Outaouais), en partenariat avec le MRNF et la Conférence régionale des élus de l'Outaouais, lançait un projet de développement d'outils de sensibilisation à la problématique des espèces aquatiques envahissantes (EAE). Ce projet a comme objectifs d'élaborer, produire, distribuer et installer différents outils de sensibilisation du public afin de le protéger contre la menace que représentent ces « bibittes ». Par le biais de ces outils, quelques mesures simples sont proposées aux utilisateurs des plans d'eau (plaisanciers, pêcheurs, chasseurs, etc.) afin de ralentir la progression des EAE. De l'information supplémentaire sur cette problématique est aussi disponible en ligne : [www.bibittes.org].

Jean-Philippe Harnois

Jean-Philippe Harnois est biologiste de formation. Il a complété son baccalauréat en sciences biologiques et écologiques à l'Université du Québec à Trois-Rivières en 2008. Récemment, il a participé à une étude portant sur le chevreuil à l'île d'Anticosti. Il a aussi travaillé sur différents projets dans la région, tous liés au milieu aquatique. M. Harnois occupe actuellement un poste de biologiste au sein de l'Agence de bassin versant des 7 où il est en charge de divers projets. L'un d'eux porte sur la sensibilisation du public quant à la problématique des espèces aquatiques envahissantes.

Agrile du frêne, espèce exotique envahissante : une menace pour la ressource frêne et la biodiversité

Jacques Audette, *Agence canadienne d'inspection des aliments*

Résumé

L'agrile du frêne est un coléoptère de la famille des buprestidés et natif de l'Asie (Japon, Corée, Chine, Russie). Il a été découvert pour la première fois au Canada en 2002 dans la municipalité de Windsor. Il a probablement été introduit par les matériaux d'emballage en bois. Ses hôtes en Amérique du Nord sont les différentes espèces de frêne (blanc, rouge, vert, bleu).

La présentation fait la revue du cycle biologique de l'insecte ainsi qu'un historique de la situation au Canada et aux États-Unis et de son évolution. Elle traite aussi de la description des signes et symptômes, la réglementation en vigueur, les principaux vecteurs de dispersion, et des conséquences économiques, sociales et environnementales importantes pour les différents partenaires. Enfin, on verra les avenues de recherche qui s'offrent pour le contrôle de l'agrile du frêne.

Jacques Audette

Jacques Audette détient un baccalauréat en sciences agronomiques de l'Université McGill (Collège Macdonald). Il a d'abord travaillé à Agriculture et agroalimentaire Canada, puis à l'Agence canadienne d'inspection des aliments depuis sa création en 1997. De 1994 à 2006, il a été superviseur d'opérations pour la protection des végétaux pour la région de Saint-Hyacinthe. Il a ensuite été affecté pendant deux années comme responsable des opérations pour la crise du nématode doré au Québec. Il a œuvré en tant que spécialiste des programmes pour les espèces exotiques envahissantes de 2008 à 2010, prenant également en charge le dossier de l'agrile du frêne. Au cours de l'année 2010, il a été nommé au poste de spécialiste des programmes pour l'agrile du frêne et il se consacre entièrement à cet envahisseur.